

## DECLARATION des PERFORMANCES

Selon le CPR EU 305/2011

No. 004 DoP Prestige Traditional 618

1 - Code d'identification unique du produit type:

**Bardeaux Bitumés**

2 Type, lot de fabrication ou numéro sérial ou n'importe quel autre élément qui permetts l'identification du produit de construction conformément à l'Article 11(4):

**Prestige Traditional**

3. usage (s) ou intention d'usage prévu du produit de construction, selon les spécifications techniques harmonisés applicables, comme prévu par le fabriquant:

**Pour toiture et couverture façade extérieure.**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabriquant conformément à l'Article 11(5):

**Tegola Canadese SpA,**  
Via dell'industria, 21 - 31029  
Vittorio Veneto (TV) ITALY  
Tel. +3904389111  
Fax: +390438911260  
Email: [info@tegolacanadese.com](mailto:info@tegolacanadese.com)

5. Où applicable, nom et adresse de contact du mandataire, dont le mandat couvre toutes les taches spécifiées dans l'Article 12(2):

**Not Applicable**

6. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément au CPR, Annexe V:

**Système 4**

7. Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

**Non applicable**

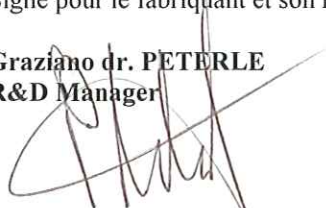
8. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Résistance mécanique		EN544:2011
Résistance à la traction (largeur)	>850 N/50 mm	
Résistance à la traction (hauteur)	>510 N/50 mm	
Résistance à la déchirure au clou	>150 N	
Réaction au feu	Cs2d0	
Performance au feu extérieur	B roof t1	
Perméabilité à l'eau	Bitumen $\geq 1300 \text{g/m}^2$	
Variation dimensionnelle	MDV $\pm 3 \text{ mm}$	
Durabilité de la résistance mécanique	pass	
Durabilité de la perméabilité à l'eau:		
- Résistance au fluage à température élevée	<1 mm	
- Adhérence de la finition de protection	>5 N/cm	
- Absorption d'eau	<1%	
Résistance aux fixations	>150 N	
Substances dangereuses	NPD	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 8. Cette Déclaration de Performance est émise sous la seule responsabilité du fabriquant identifié au point 4.

Signé pour le fabriquant et son nom par:

**Graziano dr. PETERLE**  
R&D Manager



Vittorio Veneto, 10/04/13

rev.0